

L'hon. M. ROEBUCK: Nous avons discuté cette question à fond; il est malheureux que vous ne fussiez pas présent. M. Jolliffe nous a communiqué des renseignements précieux sur ce point. Si je comprends bien, une jeune fille qui habite le Canada, qui y a son domicile légal, ne perd pas son droit de revenir au pays par suite de son mariage, même à un aubain, et la politique du ministère est de faire exception pour son mari, si la chose est en son pouvoir; je veux dire si le mari est en bonne santé, a bonne réputation et ainsi de suite. On décide de chaque cas particulier à son mérite.

M. KEENLEYSIDE: Nous recommandons de suspendre l'application du règlement dans ce cas et nous préparons et transmettons l'arrêté en conseil. Il appartient au gouvernement de prendre la décision finale; Il ne se récusé jamais.

L'hon. MME WILSON: J'ai lu dans les journaux anglais que l'épouse d'un citoyen du Royaume-Uni acquiert immédiatement la citoyenneté alors que, chose assez curieuse, il en est autrement pour la jeune fille anglaise mariée à un aubain.

L'hon. M. CAMPBELL: Etes-vous familier avec les règlements australiens et néo-zélandais?

Le PRÉSIDENT: J'en ai une connaissance générale.

L'hon. M. CAMPBELL: Je me demande s'ils contiennent des restrictions semblables, interdisant l'admission au pays de quiconque n'a pas l'assurance d'un emploi.

M. KEENLEYSIDE: Je crois pouvoir répondre à cette question, mais je ne suis pas assez certain pour consigner ma réponse au compte rendu.

A ce point il s'ensuit un débat qui n'est pas consigné au compte rendu.

L'hon. M. ROEBUCK: Avons-nous terminé? Nous nous réunirons demain?

Le PRÉSIDENT: Oui; nous nous réunirons demain à 10.30. Nous entendrons un représentant du bureau de M. McNamara ainsi que le Dr MacKay, qui a récemment fait un voyage en Allemagne et qui nous communiquera des renseignements précieux, je crois. Nous vous sommes très obligés, monsieur Keenleyside, et nous souhaitons que vous portiez une attention sympathique à toute question concernant l'immigration en ce pays, qui a besoin de bons citoyens.

M. KEENLEYSIDE: Merci beaucoup, monsieur. Je suis certain que le ministère considérera avec sympathie tous les cas qui surgiront.

Le PRÉSIDENT: Nous ajourerons maintenant la séance jusqu'à 10 h. 30 demain, le jeudi 24 avril.

A midi et 20, le Comité s'ajourne à demain, le jeudi 24 avril, à 10 h. 30 du matin.